

## Conditions générales de vente

1. Le retraitsant est dans l'obligation de prendre connaissance des conditions générales de vente (CGV) avant de procéder à la réservation proprement dite. La réservation fera office de garant de la connaissance intégrale des CGV. Aucune réclamation ne sera reçue qui serait de l'ordre du contenu des CGV après la réservation effectuée.
2. Pour valider votre inscription, un acompte de 150 euros vous sera demandé (chèque ou virement bancaire)
3. Le montant total doit être réglé au minimum 60 jours avant la retraite. Dans le cas contraire, votre acompte sera perdu et votre réservation résiliée.
4. **Annulation:**  
Si vous devez annuler votre réservation pour un cas de force majeure, merci de joindre le plus rapidement possible Adesa Yoga email (maud@adesa-yoga.com) pour prévenir et obtenir le remboursement éventuel de votre acompte.  
Si vous annulez votre réservation après avoir payé la totalité de la retraite, des frais d'annulation suivants seront effectués:
  - de 60 et 45 jours avant le départ : 45 % frais d'annulation
  - de 44 et 30 jours avant le départ : 55% frais d'annulation
  - de 29 et 15 jours avant le départ : 75 % frais d'annulation
  - de 14 jours à 0 jours avant le départ : 100 % frais d'annulation et ce à la date de réception de votre mail d'annulation.
5. Tout repas annulé moins de 48 à l'avance est dû
6. Tout soin non annulé moins de 24h à l'avance est dû
7. Adesa Yoga se réserve le droit d'annuler les stages de Yoga en toutes circonstances au minimum 10 jours avant la date de début, dès lors notamment ou un minimum de 10 participants par stage de yoga n'est pas inscrit. En cas d'annulation, le client devra être remboursé des sommes déjà versées.
8. **Assurance:**  
Avant de partir pour la retraite, vérifiez bien que vous êtes couvert par une assurance. Adesa Yoga ne pourra pas être tenu responsable en cas de problème.  
Si vous participez à des activités supplémentaires, il est de la responsabilité du retraitsant de veiller à souscrire à une assurance adéquate à ses besoins.
9. **Condition physique :**  
Pour participer à la retraite de yoga, vous devez être dans une condition physique satisfaisante et signaler tout problème physique auprès du professeur. Si votre santé exige des soins médicaux particuliers, ceux-ci doivent être portés à l'attention de Adesa Yoga au moment de la réservation. Adesa Yoga est en droit de vous refuser votre inscription dès lors que votre condition physique est incompatible avec la pratique du Yoga.
10. **Hébergement**  
Si vous avez une remarque ou une plainte à faire au sujet de votre hébergement proprement dit, vous devez le faire directement auprès de l'hébergeur pour qu'ils puissent prendre les mesures appropriées. Au besoin, éventuellement, les consultants d'Adesa yoga pourront vous aider dans votre démarche.
11. **Rétractation**  
En vertu de la loi sur le droit de rétractation et de l'article L221-18 du code de la consommation, les consommateurs ne bénéficient pas du droit de rétractation.